

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses
Band: 84 (1996)
Heft: 4

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4

Mots d'elles

- La position de la laitière

5

Suisse actuelles

- Harcelée? Déposez plainte, ça vaut la peine
- Regards croisés sur l'architecture au féminin
- Les brèves

11

Dossier

- Silence, elles écrivent!

17

Cantons actuelles

- Les brèves
- Le temps au féminin

19

Cultur... elles

- Une Berlinale féminine
- Le Sentier des éléphants
- Suzanne Valadon

24

Au pays des fées

AU PAYS DES ILLUSIONS

Oui, décidément, je crois aux fées. Fervente adepte avec mes deux petits enfants des Marionnettes de Genève, je partage chaque mercredi de spectacle leur émerveillement ou - juste un peu moins - leurs peurs. Donc, a priori, je crois que tout est possible, tout ou presque tout. Et lorsque les bonnes fées sont passées par là, il n'y a vraiment aucune raison pour que les choses ne tournent pas rond.

Me voilà donc perplexe devant l'annonce de la suppression de fonds et de la non-donation de fonds qui frappent le centre de documentation Filigrane - lieu charmant, lové au rez-de-chaussée de la Maison de l'égalité à Carouge - fondé à Genève en 1993, sous les meilleurs auspices et après force réunions et autres commissions qui jugèrent le projet valable. Nouvelle pas très neuve en ce qui concerne la suppression cantonale puisque la majeure partie des ressources de l'association de droit privé provenait d'une subvention de 50 000 francs du Département de justice et police et des transports, subvention balayée en son entier l'an dernier.

Ensuite, les responsables de Filigrane qui croient comme moi aux bonnes fées, j'en suis presque sûre, ont invoqué la manne fédérale. Manne qui n'est point tombée. C'était en décembre dernier, juste après la Conférence sur les femmes de Pékin, où l'importance de tout ce qui peut favoriser la réalisation de l'égalité est réitérée et approuvée par la communauté internationale. Les centres de documentation étant bien sûr indispensables à cette réalisation.

Motif du refus fédéral: le centre n'a pas atteint la «masse critique», comprenez qu'il n'est pas assez connu, pas assez implanté etc. Peut-être? Sans doute! Mais il existe, il est bien fourni et de nombreuses personnes l'utilisent. Et ce n'est certainement pas en lui coupant les ailes qu'il va pouvoir prendre son envol.

Donc, je me dis, qu'une bonne fée aurait empoigné la chose différemment, si elle avait compris la nécessité d'un tel centre bien sûr. Elle aurait donné un petit coup de baguette-kopeck, avec une clause spéciale, exigeant par exemple une ouverture plus importante sur la cité, des manifestations publiques, du sourire, de l'entregent, que sais-je? Les mixtures habituelles qui garantissent le succès. Et pourquoi pas un bilan à la clef?

Pas si farfelu si l'on songe que les responsables ont fait des efforts louables pour chercher des fonds privés. Bien que là, je vais les rassurer, mais il est très difficile d'en obtenir pour un objet aussi précieux que la documentation mais si peu «glamour» pour un sponsor. Un autre centre de documentation pour les femmes, international celui-ci, pourtant réputé et n'ayant pas de problèmes de financement, n'a jamais reçu un centime pour sa seule documentation, mais la finançait indirectement par des projets incluant un pourcentage de documentation. A réfléchir!

Tout en cogitant sur le rôle de l'Etat, qui devrait être là pour financer ce qui est du domaine de la mémoire collective, de la longue durée, en parallèle avec les feux de paille que sont les financements privés. Mais là encore, vous me direz que je crois aux fées.

Brigitte Mantilleri